

Procès-verbal assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2022

Bienvenue avec présentation du club photographie par drone par Alain Pizzolon.

Il souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Il énumère la liste des excusés et fait passer la feuille de présence. Il présente son comité à tour de rôle.

Martine Blum relève que le PV de l'assemblée générale du 4 avril n'a pas été évoqué. Ce n'était pas nécessaire puisque c'est une assemblée extraordinaire. Ce PV sera évoqué lors de la prochaine assemblée générale en début 2023.

Cotisations

Les cotisations restent inchangées comme l'avait d'ailleurs annoncé le comité précédent.

Budget

Le budget 2022 est affiché. Antoine Helbling explique que c'est une projection et que les chiffres ont été pris sur le budget 2021.

La question de la réserve de CHF. 50'000 est prévue par la réfection du toit de la halle qui en a grandement besoin et que les risques d'infiltration sont très grands si on ne fait rien. Des devis ont été sollicités et la fourchette des offres se situe entre 60'000 et 150'000. On reprendra ce sujet dans les projets futurs.

La subvention de Salt pour l'antenne arrive bientôt à échéance, mais Alain Pizzolon a déjà eu des contacts avec eux. D. Carlino se tiendra à disposition concernant le droit de superficie.

L'augmentation du budget pour le chauffage semble trop faible vu les augmentations subites ces derniers temps. A. Helbling reconnaît qu'on aurait pu augmenter la somme indiquée.

D. Carlino demande le budget des frais administratifs qui sont notés à CHF 30'000, mais qui pourraient même être inférieurs. Ce n'est qu'une projection et le montant définitif sera au bilan l'année prochaine.

Rentabilité de la brochure env. 10'000 ce n'est aussi qu'un budget.

A. Pizzolon communique que les surfaces publicitaires vont augmenter et signale déjà les « toblerone » posés entre les courts 1 et 2. D'autres publicités viendront s'y ajouter, aussi bien sur les courts que dans la halle.

Projet futurs

Le comité prépare l'avenir du club avec des projets à l'horizon de 3 à 4 ans.

Il faut mettre un accent particulier dans le recrutement des juniors et surtout de les garder au-delà de 18 ans. Il faut rajeunir le club.

On ne va pas refaire une école de tennis, mais essayer de former des juniors avec un très bon classement et qui resteront au club.

Concernant la halle : il est absolument urgent de refaire la toiture qui risque de nous lâcher dans un avenir proche : 2 à 3 ans. Une inspection complète du bâtiment a été entreprise par des spécialistes et il semble que ce problème soit le même sur tous les bâtiments de ce même type, exemple Marin, Düdingen etc. Un appel d'offre a été sollicité. Nous avons déjà 3 offres qui se situent entre 50'000 et 150'000 francs. Nous attendons encore une 4^{ème} offre.

Il faut compter 2 à 3 semaines de travail et celui-ci sera exécuté en automne.

Terre battue : il faut entreprendre une réflexion quant à la sauvegarde des terrains en terre battue qui coûte chaque année quelques 30'000 francs. Peut-être faudrait-il envisager à terme de construire des terrains en synthétique qui ont l'avantage de donner la possibilité de jouer plus vite dans l'année et plus longtemps en automne.

Douche des dames : il est prévu que ces douches soient remis à neuf.

Padel

Steve Guyot avait proposer un projet qui avait été partiellement accepté par l'ancien comité. Le nouveau comité, après réflexion et faisabilité, a préféré avantager le club parce que ça amènerait une nouvelle clientèle et pour d'autres raisons encore telles que les vestiaires, les douches.

M. Neuhaus dit qu'à Lausanne ça ne fonctionne pas bien alors qu'à Marin ils en construisent déjà 2 supplémentaires.

En premier lieu il faudrait faire un padel non couvert sur le court no.8 qui est en friche. Mais il a y toute la problématique des autorisations de la Commune qui de toute façon ne nous suivrait pas, arguant qu'il n'y avait pas d'argent pour ce genre de projet et les oppositions des habitants environnants pour les nuisances sonores etc.

Pour le moment la projection est au point mort, le nerf de la guerre étant l'argent. Swiss Padel est venu se rendre compte de la faisabilité.

Il y a pourtant une réflexion à creuser est-ce que les joueurs deviendraient des futurs membres du tennis ? est-ce que les membres du tennis auraient un prix préférentiel ? est-ce que les cotisations annuelles ouvriraient l'accès au padel ?

DIVERS

B. Perroud pose la question de la possibilité de poser des panneaux solaires sur le toit de la halle. À première vue, non, mais il faut contacter des spécialistes pour une étude approfondie. Toutefois on pourrait déjà mettre des panneaux solaires sur le Club House. Demande serait faite à Viteos.

Th. Aubry signale que les transports Curty ont des panneaux solaires et que la facture énergétique s'est sensiblement réduite.

Metzger évoque aussi la possibilité du chauffage à distance puisqu'il est prévu pour la patinoire, est-ce qu'on ne pourrait pas profiter éventuellement d'une déviation et passer au chauffage à distance. Renseignements à prendre.

Tour de table

- Alain Pizzolon annonce que la prochaine soirée du tennis aura lieu le vendredi 4 novembre, ouvert à tous les membres ainsi qu'à des invités non-membre.
- Journée des écoles : elle est prévue et se passera dans le courant du mois de juin (G. Sermier)
- Réservation des courts à la demi-heure ou au quart d'heure. Demande de faisabilité sera faite à Plugin resp. M. Coppey concepteur du logiciel.
- L'avantage de réservation par heure, c'est qu'il n'y a pas de trous ! on tentera de l'introduire sur 2 courts.
- M. Zehnder demande si le droit de déloger est toujours en vigueur, oui Même si il y a des courts de libres. Il y a la possibilité d'aller faire une réservation instantanée sur plugin et de changer de court.

Plus de questions.

la séance est levée à 19h40